

# CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> octobre 2018

## Compte-Rendu de séance

L'an deux mille dix-huit, le 1<sup>er</sup> octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de BLUFFY s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Kamel LAGGOUNE, Maire.

**PRESENTS :** M. LAGGOUNE Kamel, Michelle, M WARGNIER Xavier, M. TRIMBUR Olivier, M FANTASI Florent, M VELASQUEZ Didier et M Claude GUILLERMIN M. PASINI Claude, M. WEILAND Olivier.

**ABSENTS :**

Mme BASSO Gaëlle, Mme GACHET Caroline, Mme MORTON

**POUVOIRS :**

Mme GACHET Caroline à M WARGNIER Xavier, Mme MORTON Michelle à M. VELASQUEZ Didier

### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 JUILLET 2018 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 17 Juillet 2018.

### **2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Le Conseil Municipal désigne M. Claude PASINI secrétaire de séance.

### **3. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2018 - Délibération 01-05-18**

*Attribution de subvention (à l'unanimité des voix(10 voix pour):*

ASSOCIATIONS	MONTANTS VERSES
Association A.C.C.A.	200.00 €
Direction AFM DELEGATION HAUTE SAVOIE	50.00 €
APEI PAPILLONS BLANCS AIX	50.00 €
Association ASS SCEROSES EN PLAQUE	50.00 €
Association ASSOC Bluffruit	900.00 €
Association BANQUE ALIMENTAIRE HAUTE-SAVOIE	35.00 €
Association CLUB DES ANCIENS DE MENTHON ST BERNARD	305.00 €
Association LE FOYER SAVOYARD DE PARIS	100.00 €
LIGUE CONTRE LE CANCER (Comité DPT)	100.00 €
Comité ONR 74 OPERATION NEZ ROUGE	50.00 €
Association SOUVENIR Français	250.00 €
ECHO DES DENTS DE LANFON	305.00
LES RESTAURANTS DU CŒUR	50.00
France ALZHEIMER	50.00
APEDYS 2 SAVOIE	50.00
DE L OMBRE A LA LUMIERE	50.00
PROTECTION CIVILE	50.00
PREVENTION ROUTIERE	50.00
ASS DE FAMILLES DES TRAUMATISES CRANIENS ET CEREYRO LESES	50.00
APF 74	50.00
SOLIDARITE FEMMES	50.00
CODERPA 74	50.00
LOCOMOTIVES	50.00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS TALLOIRES pour 2017 et 2018)	666.00

**4. PARTICIPATION FINANCIERE POUR LES ACTIVITES PERI SCOLAIRES , ET LES FRAIS DE GARDE POUR LA PETITE ENFANCE – Saison 2018/2019 - Délibération 02-05-18**

Le Conseil Municipal approuve la participation financière de la commune de 120 € par an et par enfant domicilié sur la Commune de BLUFFY pour les activités extra-scolaires et périscolaires pour l'année 2018/2019 et de 150€ pour la petite enfance (enfants de 0 à 3 an) pour les frais de garderie.

**5. –AVIS SUR LE RAPPORT DE LA CLECT DU 4 SEPTEMBRE 2018 Délibération 03-05-18**

Après avoir pris connaissance du rapport de la CLECT 2018 produit et approuvé par ses membres le 4 septembre 2018, et notifié à la Commune le 17 septembre 2018

Vu la présentation du rapport faite en séance du conseil municipal, il est indiqué que le montant définitif de l'attribution de compensation s'élève à **57.530 € pour la commune de BLUFFY**,

**Le Conseil Municipal , se prononce par :**

**0 voix POUR, 0 voix CONTRE et 10 abstentions**

Sur le rapport produit par la CLECT du 4 septembre 2018.

Séance levée à 22H00

Le Président de séance

M. Kamel LAGGOUNE  
Maire



Le secrétaire de séance,

Mr Claude PASINI;  
Conseiller Municipal